

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EAU ET LE CLIMAT

SOUS LE THEME

**« SECURITE HYDRIQUE POUR UNE
JUSTICE CLIMATIQUE »**

RABAT, 11-12 JUILLET 2016

PLATEFORME

Rédigée par :

le Ministère Délégué chargé de l'Eau du Royaume, Maroc
le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, France
et le Conseil Mondial de l'Eau ;

en collaboration avec :

la Banque Mondiale ;
la Banque Africaine pour le Développement
et le Partenariat Français pour l'Eau ;
le RIOB

Publiée par :

le Ministère Délégué chargé de l'Eau, Maroc ;

Avec l'appui de:

la GIZ

Document consultable et téléchargeable au :

Site officiel de la conférence : *ciec.water.gov.ma*

Vos commentaires et suggestions sont à communiquer à l'adresse suivante :

eaucimat2016.info@gmail.com

TABLE DES MATIERES

1	Préambule.....	1
2	Contexte et objectifs de la Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat.....	3
3	Consistance de la Conférence.....	4
4	Thématiques de la Conférence.....	6
4.1	Vulnérabilité de l'eau aux changements climatiques.....	6
4.2	Place de l'eau dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des Objectifs du Développement Durable.....	8
4.3	Alliance « Eau-Energie-Sécurité Alimentaire-Santé-Education ».....	12
4.4	Quelle place pour l'eau dans les mécanismes de financement liés aux changements climatiques ?.....	15
4.5	L'Eau en Afrique : vers une justice climatique !	16
5	Messages à porter à la COP22 pour positionner l'eau à la place qu'elle mérite dans les négociations sur le climat.....	17
6	Programme de la conférence.....	20
7	Liste des intervenants.....	21

TABLE DES ABREVIATIONS

AF	: Fonds d'Adaptation
CIEC	: Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat
CMP	: Conférence des Parties agissant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto
CCNUCC	: Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COP	: Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COP21	: 21ème Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COP22	: 22ème Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
FSCC	: Fonds Spécial Changements Climatiques,
FVC	: Fonds Vert pour le Climat
GES	: Gaz à Effets de Serre
GIEC	: Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
INDCs	: Contributions Prévues Déterminées au niveau National
LPAA	: Plan d'Actions Lima-Paris
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Fonds pour les Pays les Moins Avancés,
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'environnement.

1 PRÉAMBULE

Le dérèglement climatique est une réalité qui s'impose de plus en plus à l'échelle internationale. Les études scientifiques montrent clairement que le développement de l'activité économique s'est traduit par une augmentation des températures atmosphériques et des perturbations climatiques telles que l'accentuation des phénomènes extrêmes.

Ces changements climatiques ont des impacts directs sur les ressources naturelles, les écosystèmes et les sociétés. Le secteur de l'eau est parmi les secteurs les plus affectés, comme le démontrent les observations et les projections scientifiques.

Les impacts du dérèglement climatique sur le cycle de l'eau sont complexes et différenciés selon les régions du monde, avec de fortes répercussions humaines, économiques et environnementales:

- **Accès à l'eau potable et à l'assainissement** : la quantité et la qualité des ressources en eau à disposition des populations sera affectée, alors même qu'environ 2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau potable et aux services de l'assainissement.
- **Sécurité alimentaire** : l'accroissement du stress hydrique touchera en premier lieu les agricultures vivrières du sud, du fait de leur plus grande dépendance à l'environnement. Le nombre de personnes risquant, selon les prédictions du GIEC, de souffrir d'une augmentation du stress hydrique sera compris, à l'échelle mondiale, entre 0,4 et 1,7 milliards à l'horizon 2020, et entre 1,1 et 3,2 milliards à l'horizon 2080.
- **Energie** : la diminution de la ressource en eau affectera la production énergétique, tandis que l'importante consommation d'eau par ce secteur accroîtra la pression sur la ressource.
- **Ecosystèmes** : l'augmentation des températures de l'eau, les modifications du ruissellement, l'assèchement de zones humides et l'avancée de la désertification vont entraîner une destruction importante de la faune et de la flore.
- **Catastrophes liées à l'eau qui représentent 90% des catastrophes naturelles** : la variabilité et l'intensité croissante des précipitations, du fait du changement climatique, augmentent le risque d'inondation et de sécheresse dans de nombreuses zones du globe ;
- **L'élévation globale du niveau de la mer, conséquente essentiellement à la fonte des glaciers**, qui est à présent certaine, pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les villes côtières et pour les petites îles qui sont juste au dessus ou au niveau de la mer.
- **Paix** : Le changement climatique accroît la pression sur les ressources en eau, ce qui crée des conflits entre les différents usagers et les communautés utilisant des ressources partagées.

Ces répercussion menacent le développement durable d'une manière générale, et en particulier le nouveau programme de développement durable adopté par l'ONU en septembre 2015, et qui comprend un ensemble d'objectifs mondiaux, intégrant l'accès à l'eau et à l'assainissement et la gestion intégrée et durable de l'eau, pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et pour faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C d'ici 2100 et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5°C, et pour adapter les sociétés et les secteurs impactés aux changements climatiques, la 21^{ème} conférence des parties, qui a eu lieu à Paris du 30 Novembre au 11 Décembre 2015, a permis de conclure un accord global et de bâtir une «alliance de Paris pour le climat».

L'alliance de Paris pour le climat est structurée autour de quatre piliers :

- **1^{er} pilier : L'accord universel négocié (Accord de Paris)**, qui établit des règles et des mécanismes pour maintenir l'augmentation de la température mondiale «nettement en dessous» de 2°C.
- **2^{ème} pilier** : La présentation par tous les pays de leurs contributions nationales (**Les INDCs**) pour réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux changements climatiques.
- **3^{ème} pilier : Le financement** : Ce pilier porte en particulier sur l'engagement des pays développés à apporter 100 Mds de dollars américains de financement climat pour appuyer les pays du Sud, la mise en place du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et la mobilisation de la finance privée (Banques, investisseurs, assurances).
- **4^{ème} pilier : L'agenda des solutions** : L'Agenda de l'action a porté sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs non étatiques pour qu'ils prennent des engagements individuels (collectivités, entreprises...) et sur le lancement ou le renforcement de grandes initiatives partenariales, dans tous les domaines de l'atténuation ou de l'adaptation, visant à accélérer la transformation de nos sociétés.

Lors de la COP21, l'eau a pour la première fois été très présente au sein d'une conférence climatique. Plusieurs initiatives ont effectivement été lancées au sein de l'Agenda de l'Action : le pacte de Paris sur l'eau, l'alliance du business pour l'eau et le climat, la coalition des mégalo-pôles pour l'eau.

La conférence de Paris a également connu une forte mobilisation de la société civile et de l'ensemble des parties prenantes, notamment au titre de l'initiative « ClimateIsWater ».

De plus, l'Accord a reconnu la place de l'adaptation, qui doit être traitée au même plan que l'atténuation y compris dans les financements, dont l'eau est un bénéficiaire naturel, en tant que ressource largement impactée par le changement climatique et en lien avec la majorité des risques.

Alors que les défis dans les nombreuses zones vulnérables sont majeurs, l'ensemble de la communauté de l'eau doit saisir les opportunités offertes par la dynamique initiée à Paris et poursuivre les efforts pour que les questions de l'eau soient pleinement intégrées dans les

négociations sur le climat, et pour se concentrer sur la mise en œuvre en vue de la COP22 à Marrakech et du rendez-vous majeur défini par l'Accord en 2018.

Les changements climatiques se manifestant le plus à travers le cycle de l'eau, ces initiatives considèrent que l'eau constitue un connecteur:

- L'eau connecte entre les politiques, les secteurs économiques, les sociétés, et devient aussi un outil de coopération et de construction de la confiance. Pour relever les défis du climat, la collaboration multisectorielle et entre les différents acteurs reste importante ;
- L'eau ne reconnaît pas les frontières et a besoin d'être gérée d'une manière intégrée ;
- La résilience aux changements climatiques a besoin d'une gestion adaptée de l'eau et d'une infrastructure hydraulique solide ;
- L'investissement dans l'eau et la restauration des écosystèmes liés à l'eau, offrent des opportunités économiques, sociales, et environnementales.

Aussi, et pour que l'eau demeure et soit de plus en plus présent dans les négociations internationales sur le climat, le Ministère Délégué chargé de l'Eau du Royaume du Maroc, le Ministère Français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Conseil Mondial de l'Eau ont décidé d'organiser la Conférence Internationale de Rabat sur l'Eau et le Climat à mi-chemin entre la COP de Paris et celle de Marrakech. Elle vise à donner un signal fort sur la nécessité d'inscrire la question de l'eau au niveau des différents volets des discussions sur le climat qui auront lieu lors de la COP22 à Marrakech. Elle constituera ainsi un espace de réflexion, d'échange et d'action dans l'objectif de préparer des contributions constructives sur la question de l'eau à la COP22 de Marrakech. Ces contributions seront présentées et discutées lors d'une journée qui sera consacrée à l'eau pendant la COP22.

Dans ce sens, la Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat de Rabat sous le thème : « Sécurité hydrique pour une justice climatique », vient pour développer les engagements et les initiatives liées à l'eau qui ont été adoptées lors de la COP21, tels que le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins, les fleuves, les lacs et les aquifères, le Business Alliance for Water and Climate (engagement des entreprises), la Déclaration des Mégapoles, les engagements de la Société Civile (Engagements des ONG et des Jeunes...).

Les engagements ainsi pris seront portés par la communauté internationale de l'eau à la COP de Marrakech qui est considérée comme la « Conférence de l'action », et qui constituera une étape pour mettre en œuvre l'accord de Paris.

2 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EAU ET LE CLIMAT

Convaincu que l'eau devrait avoir une place centrale dans les différentes dynamiques qui s'intègrent au processus des parties, en bénéficiant d'une mobilisation globale, et en préparation de la COP22 qui se tiendra à Marrakech du 7 au 18 Novembre 2016, le Ministère

Délégué chargé de l'Eau du Royaume du Maroc organise conjointement avec le Ministère Français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Conseil Mondial de l'Eau, une Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat (CIEC) le 11 et le 12 Juillet 2016 à Rabat.

La CIEC a ainsi pour objectif principal de plaider pour mieux positionner l'eau au cœur des négociations de la 22^{ème} Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et des dispositifs de mise en œuvre opérationnelle de l'Accord de Paris.

En effet, la représentation politique forte à la cérémonie d'ouverture et à travers les différentes sessions de la conférence, et la participation de personnalités et d'experts internationaux de différents pays, permettra de donner un signal fort à la communauté internationale de l'eau et du climat pour positionner l'eau dans l'agenda politique et pour donner à l'eau la place qu'elle mérite dans les négociations sur le climat.

La conférence est également organisée de telle sorte à pouvoir poser les questions à débattre et auxquelles il est important d'apporter des éléments de réponse pour bien comprendre l'interdépendance entre le climat et l'eau.

La conférence permettra aussi de définir les mesures et les outils nécessaires pour assurer un suivi concret des engagements pris par les organismes de bassins, les villes, le secteur privé, les institutions de financement, la société civile et les jeunes, et surtout de souligner l'urgence de mobiliser les financements internationaux nécessaires.

3 CONSISTANCE DE LA CONFÉRENCE

La Conférence Internationale sur l'Eau et le Climat est structurée autour de quatre sessions pour couvrir toutes les facettes relatives à la gestion des ressources en eau en liaison avec les changements climatiques. Une table ronde dédiée à l'Afrique sera également organisée dans le cadre de la conférence pour débattre de l'importance de l'eau en Afrique, mettre en évidence l'impact des changements climatiques sur l'eau en Afrique et comment lui rendre justice à travers des initiatives et des programmes à mettre en œuvre en urgence pour améliorer la situation de l'eau et de l'assainissement et la sécurité alimentaire dans ce continent.

Session 1 : Vulnérabilité des ressources en eau aux Changements Climatiques

La première session traitera de la vulnérabilité des ressources en eau aux changements climatiques et vise à mettre en avant la relation directe entre les aléas climatiques et la variabilité de l'eau et du rôle majeur que doit jouer la connaissance, notamment grâce aux systèmes d'information de l'eau.

Session 2 : Place de l'Eau dans la Mise en Œuvre de l'Accord de Paris et des Objectifs du Développement Durable

La deuxième session permettra de ressortir la place réelle de l'eau dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'approfondir les dynamiques entre les négociations internationales climatiques, les objectifs de développement durable, et les solutions proposées dans le domaine de l'eau.

La COP21 a permis une place accrue de l'eau dans les débats climatiques, mais les efforts restent à poursuivre pour qu'elle soit pleinement intégrée, alors que commencent les négociations de la mise en œuvre de l'accord de Paris.

Session 3 : Alliance Eau-Energie-Sécurité Alimentaire-Santé-Education

La troisième session tentera, d'une part, de positionner l'eau dans son interaction avec l'énergie et la sécurité alimentaire et permet d'autre part, de relier l'eau avec la santé et l'éducation.

L'alliance Eau-Energie-Sécurité Alimentaire est au cœur des débats à l'échelle internationale car elle relie entre les considérations économiques, sociales et écologiques et mobilise de ce fait les efforts à différents niveaux, aussi bien la communauté scientifique internationale que les décideurs politiques, ainsi que la société civile.

Session 4 : Quelle place pour l'eau dans les mécanismes de financement liés aux changements climatiques ?

Enfin, la quatrième session met en avant les mécanismes de la finance climat mis en place pour accompagner les actions à mettre en œuvre par les différents pays en matière de résilience aux changements climatiques. La finance climat a connu un développement très important ces deux dernières années et plusieurs fonds spécialisés commencent à mettre en place des compartiments dédiés à l'eau.

Table Ronde Ministérielle sur l'Afrique – L'eau en Afrique : vers une justice climatique !

De plus, une table ronde ministérielle est prévue pour débattre de la situation de l'eau et de mettre en évidence l'impact des changements climatiques sur l'eau en Afrique. Cette table ronde permettra de débattre des grands enjeux relatifs à l'eau en Afrique, et de sensibiliser les participants sur la nécessité de rendre justice à l'Afrique qui subit les effets des changements climatiques sans pour autant en être responsable.

La table ronde Afrique permettra aussi d'avoir une position commune en tant que continent pour une meilleure prise en charge de l'eau dans les mécanismes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, et pour transmettre aux parties lors de la COP de Marrakech, un message fort provenant des pays africains, dans l'objectif d'assurer la mobilisation des financements spécifiques pour accélérer l'accès à l'eau et aux services de l'assainissement en Afrique.

A l'issue de la conférence, un « livre bleu » synthétisant les conclusions et les recommandations de la conférence sera élaboré et présenté lors de la COP22, dans l'objectif de mettre en avant des éléments de réponse et des recommandations pour l'intégration de l'eau dans les négociations sur les changements climatiques. Ce livre bleu devrait inclure des initiatives concrètes qui permettront d'intégrer l'agenda de l'eau et du climat et de donner une attention particulière à l'eau en Afrique.

4 THÉMATIQUES DE LA CONFÉRENCE

4.1 Vulnérabilité de l'eau aux changements climatiques

Les ressources en eau étant de plus en plus vulnérables aux changements climatiques, l'objectif de cette session qui introduit la conférence juste après le panel d'ouverture, est de faire le point des connaissances sur l'impact des changements climatiques sur l'eau et de mettre en exergue le rôle de la gestion de la connaissance des ressources en eau à travers des outils et des systèmes d'information interactifs. Des exemples seront mis en avant pour illustrer comment la vulnérabilité de l'eau est exacerbée par les changements climatiques et par les actions anthropiques.

Plusieurs initiatives et recherches ont été lancées à travers le monde afin de mieux comprendre et chiffrer la relation entre les ressources en eau et les changements climatiques. Pour ce faire, plusieurs outils et systèmes d'information interactifs ont été élaborés dans ce sens. De ce fait, cette session vise à mettre en avant les outils les plus avancés, notamment ceux développés par les structures comme le GIEC et le réseau des organismes de bassins.

La session offre ainsi l'occasion pour soulever un certain nombre de questions auxquelles il faudra apporter des éléments de réponse, notamment :

- Comment se répercutent les changements climatiques sur la disponibilité de l'eau et sa gestion intégrée et durable ?
- Comment tenir compte de ses changements dans la planification et la gestion intégrée de l'eau ?
- Quelles sont les modèles numériques permettant de chiffrer les interactions entre les ressources et le climat ?
- Quels systèmes d'informations adopter pour une meilleure diffusion de l'information et la compréhension de l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau ?
- Comment concevoir des infrastructures résilientes face à l'incertitude des prévisions climatiques ?

Pour ce qui est de l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau, les conséquences sur le cycle de l'eau concernent essentiellement la modification de la moyenne et de la répartition géographique des précipitations, la recrudescence des périodes de sécheresse et de fortes précipitations. Cette recrudescence, dont l'impact socio-économique commence à peser financièrement sur les pays, interpelle les gouvernements et la communauté internationale pour la mise en œuvre d'actions de résilience urgentes.

Les tendances de changement du cycle de l'eau se manifestent, selon les modèles de prédiction des changements climatiques par :

- **Augmentation des températures depuis le milieu du 19^{ème} siècle.** Les années 1983 à 2012 constituent probablement la période de 30 ans la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère Nord depuis 1400 ans.

- **La modification de la moyenne et de la répartition géographique des précipitations avec des disparités importantes au niveau régional.** C'est au Sahel et en Afrique de l'Ouest que la tendance à la baisse des précipitations est la plus forte.
- **La recrudescence des périodes de sécheresse et de fortes précipitations.** Des augmentations généralisées des épisodes de fortes précipitations sont observés même dans les zones où les précipitations annuelles moyennes diminuent.
- **La modification du ruissellement et du débit fluvial :** une tendance à la baisse du ruissellement est observée sur le pourtour du bassin méditerranéen et en Afrique de l'Ouest.

La baisse de la disponibilité de la ressource en eau dans les régions qui connaîtront une baisse du ruissellement aura pour conséquence l'accroissement des conflits entre les différents usages de l'eau. Ces régions, qui connaissent déjà des pénuries, seront le plus fortement impactées, avec l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses dans les zones arides, et des épisodes de fortes précipitations destructrices. Dans ces régions, les populations se rabattront sur les ressources en eau facilement accessibles et exploitées d'une manière commune, telles les eaux souterraines pour puiser dans les réserves non renouvelables avec toutes les conséquences que l'on connaît sur la gestion durable.

Dans le futur, au-delà de 2°C de réchauffement par référence à 1990, chaque degré supplémentaire pourrait entraîner une réduction des ressources en eaux renouvelables de 20 % pour au moins 7 % de la population mondiale.

Dans ces régions, la baisse la disponibilité de la ressource en eau sous l'effet des changements climatiques compromettra l'accès à l'eau et l'atteinte des objectifs du développement durable dans le domaine de l'eau.

L'autre impact des changements climatiques est l'augmentation des catastrophes naturelles liées à l'eau. Au niveau mondial, le nombre de catastrophes par décennie provoquées par les crues continentales au cours de la période 1996-2005 a doublé par rapport à la période 1950-1980 et les pertes économiques ont été multipliées par 5. Il est prévu que les risques d'inondations augmentent notamment au Sud, Sud-est et au Nord-est de l'Asie, en Afrique tropicale et en Amérique du Sud. Si l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles liées à l'eau peut être en grande partie attribuée au changement climatique, l'augmentation des pertes liées à ces catastrophes s'explique essentiellement par des facteurs socio-économiques qui contribuent à accroître la vulnérabilité des populations : croissance démographique, pauvreté, précarité, aires urbaines, habitat informel, constructions en zones inondables, absence de systèmes de surveillance et d'alerte, etc.

La vulnérabilité à la pollution et aux nuisances ira aussi en augmentant surtout dans les régions qui connaîtront une baisse de l'écoulement et ou une plus forte concentration du ruissellement dans le temps, en raison notamment de la diminution de la capacité de dilution et d'autoépuration des cours d'eau. En effet, sur le long terme, la diminution de l'écoulement fluvial ainsi que l'augmentation globale de la température de l'eau accroîtra la charge en agents pathogènes contenus dans l'eau. Les risques de maladies liées à l'eau, notamment

dans les zones où le traitement des eaux est peu développé, va donc augmenter. L'augmentation des épisodes climatiques extrêmes tels que les inondations font peser un risque important sur les systèmes d'assainissement déjà existants.

Avec le changement climatique, les écosystèmes d'eau douce sont particulièrement menacés. En effet, l'augmentation des températures de l'eau, la diminution du ruissellement et l'assèchement des zones humides vont entraîner la disparition d'un nombre important d'espèces d'amphibiens ou d'autres espèces aquatiques. Les côtes des deltas sont aussi particulièrement sensibles aux changements, et la diminution du ruissellement ainsi que la construction de barrages modifient les apports en sédiments, ce qui a pour conséquence une augmentation de l'érosion côtière.

L'augmentation continue des températures atmosphérique s'est traduite par la fonte progressive des glaciers, la dilatation thermique de l'eau et l'augmentation des niveaux des mers ce qui menace les villes côtières et les petites îles qui sont juste au dessus ou au niveau de la mer. Depuis le milieu du 19^{ème} siècle, le rythme d'élévation du niveau moyen des mers est supérieur au rythme moyen des deux derniers millénaires.

La maîtrise des impacts des changements climatiques sur l'eau et la planification des mesures d'adaptation à ces changements passe par une bonne gestion de la connaissance des ressources en eau à travers des outils et des systèmes d'information interactifs, ainsi que par des pratiques de planification des infrastructures robustes aux incertitudes climatiques.

Mesurer les impacts des changements hydrologiques liés au réchauffement climatique est évidemment influencé par la pression sur la ressource, du développement socio-économique des populations à travers le monde. Ce double effet rend plus difficile l'identification et la quantification de l'effet du changement climatique et sa simulation plus difficile à prédire. La résolution de ces difficultés est le rôle assigné aux systèmes d'information interactifs.

L'augmentation de l'incertitude sur l'évolution des ressources en eau est donc en elle-même l'impact principal du changement climatique sur la disponibilité des ressources en eau avec des conséquences qui peuvent être importantes sur la gestion de l'eau. L'ensemble des acteurs de l'eau doit donc apprendre à gérer cette incertitude croissante en mettant en œuvre des outils de gestion adaptés à cette nouvelle donnée. D'où l'importance des systèmes d'information et de suivi du cycle de l'eau à tous les niveaux.

4.2 Place de l'eau dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des Objectifs du Développement Durable

La 21^{ème} session de la Conférence des Parties (COP) et la 11^{ème} session de la Conférence des Parties agissant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), qui ont eu lieu à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015, ont abouti à un accord historique « Accord de Paris » pour lutter contre le changement climatique et déclencher mesures et investissements pour un avenir résilient et durable.

L'accord de Paris fixe comme objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale «nettement en dessous» de 2°C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5°C comme le réclamaient les pays les plus vulnérables au changement climatique.

La deuxième session de la conférence de Rabat sera consacrée à la discussion de deux points essentiels, à savoir : le rôle de l'eau dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et dans les actions liées aux changements climatiques (INDCs, LPAA), l'innovation et les solutions techniques pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Cette session vise à mettre en évidence la place de l'eau dans les mécanismes d'atténuation et de résilience aux changements climatiques et l'atteinte des objectifs de développement durable, ainsi que de mettre en exergue les dynamiques en cours au sein des initiatives, notamment pour appuyer les pays en développement dans la mise en œuvre de leurs INDC.

Les questions auxquelles cette session devrait apporter des éclaircissements sont :

- Quel rôle l'eau doit-elle jouer au niveau de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques ?
- Comment accélérer l'action et la mise en œuvre, notamment à travers les INDC, sur l'eau et le changement climatique ?
- En quoi l'Alliance de Paris représente une opportunité pour la communauté de l'eau ?
- Quel rôle pour la société civile, les collectivités et le secteur privé ?
- Y a-t-il des solutions innovantes et adaptées qui ont réussi en particulier au niveau des pays en voie de développement ?
- Comment faire pour promouvoir ces solutions à travers la planète, notamment en lien avec les Objectifs de Développement Durable ?

Les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et ses impacts sont classées en deux grandes catégories:

- les mesures d'atténuation qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ;
- les mesures d'adaptation qui visent à permettre aux populations et aux écosystèmes de faire face aux bouleversements liés au changement climatique.

L'eau a un rôle à jouer à la fois en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en limitant la consommation d'énergie à différents niveaux du cycle de l'eau ou en valorisant les potentialités hydroélectriques (atténuation), mais surtout en intégrant la dimension climatique dans la gestion de la ressource (adaptation).

En ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, la gestion intégrée de la ressource en eau permet de promouvoir des approches durables en vue d'assurer l'optimisation et l'efficacité dans la consommation de la ressource.

Pour mieux cerner la place de l'eau dans les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, il y a lieu de signaler que 80% des INDCs soumises par les 160 pays (sur 188) à la CCNUCC traitant d'adaptation envisagent des mesures liées à l'eau.

La sécurité hydrique est clairement une priorité de développement pour la plupart des parties qui ont intégré différents types d'actions liées à la protection des ressources en eau dans les composantes d'adaptation. Les actions proposées visent généralement : l'économie

d'eau, la sécurité d'approvisionnement, l'amélioration de la répartition de l'eau, et l'élargissement de l'offre de ressources.

Les principaux projets considérés par les différents pays pour l'adaptation dans le domaine de l'eau concernent:

- La gestion de l'eau par une approche intégrée à l'échelle du bassin versant, de manière décentralisée et participative ;
- La prise en considération des contraintes liées à l'eau dans les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire et lors d'implantation des projets consommateurs d'eau et ou polluants ;
- Une tarification adéquate pour inciter et pour mobiliser les ressources financières nécessaires à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et leur durabilité ;
- L'amélioration de l'efficacité de l'irrigation et de la distribution de l'eau ;
- La réutilisation des eaux ;
- La désalinisation des eaux de mer ;
- L'augmentation des capacités de stockage des eaux de surface ;
- Une gestion plus efficace des eaux et des sols;
- La gestion des plaines inondables naturelles face au risque inondation ;
- La protection des écosystèmes d'eau douce.

Le suivi de la mise en œuvre et des impacts des actions proposées permettra d'assurer une meilleure mobilisation de la communauté internationale et le respect des engagements de chacune des parties. Pour cela un tableau de bord international mérite d'être mis en place.

En parallèle à ces projets et actions, des efforts d'innovation et de développement de solutions techniques pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, doivent être déployés par l'ensemble des pays. Les solutions technologiques les plus innovantes qui sont aujourd'hui sur le marché concernent le recours au dessalement, le traitement des eaux pour la réutilisation, la collecte optimale des eaux de pluie, et bien d'autres.

La communauté internationale devra aussi accorder plus de ressources financières à la recherche et au développement et à la formation pour mettre au point des technologies adaptées et économiquement accessibles aux pays en développement afin d'assurer la durabilité de leur utilisation.

Les partenariats dans ce domaine entre les institutions de recherche des pays développés et des pays en voie de développement sont à encourager.

Le couplage des énergies renouvelables avec les techniques de valorisation des eaux non conventionnelles est un domaine qui se prête bien à la recherche et à la conclusion des partenariats nord-sud.

Mobilisation de tous les acteurs à la COP21

L'eau a été très présente lors de la COP21, grâce à de nombreuses initiatives lancées à cette occasion, qu'il s'agira de prolonger et renforcer pour en accroître l'ambition. Au sein de

l'Agenda de l'Action, qui sélectionne des coalitions multi-acteurs à fort potentiel transformationnel, trois grandes initiatives ont été présentées :

- Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins, les fleuves, les lacs et les aquifères, dont plus de 340 signataires (organismes de bassin, gouvernements, autorités locales et nationales, entreprises, bailleurs, organisations de la société civile et organisations internationales) s'engagent à entreprendre des actions d'adaptation par l'amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau;
- la Business Alliance for Water and Climate, par laquelle des entreprises s'engagent à mesurer et réduire leur empreinte en eau;
- l'Alliance des Mégapoles pour l'eau et le climat, qui s'engagent à adopter des mesures pour adapter leurs villes au changement climatique.

D'autre part la société civile s'est fortement mobilisée, notamment par l'entremise des jeunes, qui ont présenté un livre blanc sur l'eau, à l'attention des politiques.

Plusieurs organisations internationales qui représentent des milliers d'acteurs, se sont également engagées ensemble pour généraliser la reconnaissance de l'eau au niveau politique durant la COP21 et dans les prochaines éditions, en communiquant d'une seule voie, ClimateIsWater visant une convergence de l'Eau et du Climat.

Ces initiatives se poursuivent aujourd'hui, notamment par un nouvel appel à l'action lancé par le Pacte de Paris pour susciter des actions transformationnelles en vue de la COP22, un focus particulier sur les Systèmes d'Information de l'Eau (SIE), et par la poursuite de la mobilisation des entreprises. L'agenda de l'action a de plus été reconnu au sein même des négociations climatiques. Les initiatives actuelles sont donc amenées à se prolonger, et de nouvelles initiatives pourront rejoindre l'Agenda.

Les Objectifs du Développement Durable (ODD)

Concernant le développement durable dans le domaine de l'eau, il est important de rappeler que le bilan de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement est plutôt mitigé.

Alors que les progrès mondiaux pour ces cibles sont variables, 147 pays ont atteint la cible concernant l'eau potable, 95 pays ont atteint la cible de l'assainissement et 77 pays ont atteint les deux cibles. Les disparités entre les zones rurales et urbaines ont certes diminué dans le monde, mais de grands écarts subsistent.

On estime, selon « Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2015 », que 663 millions de personnes dans le monde utilisent encore des sources d'eau non améliorées en 2015, y compris des puits non protégés, des sources et des eaux de surface. Près de la moitié de toutes les personnes utilisant des sources d'eau non améliorées vit en Afrique subsaharienne.

La cible des Objectif Millénaire du Développement (OMD) en matière d'accès à des services d'assainissement améliorés n'a pas encore été atteinte au niveau mondial. En 2015, 2,4 milliards de personnes utilisent encore des services d'assainissement non améliorés. En Afrique subsaharienne, la proportion de la population utilisant des services d'assainissement non améliorés en 2015 reste encore importante, soit 70 %.

En milieu rural, la proportion de la population mondiale n'ayant pas accès à une eau potable améliorée a diminué de plus de moitié depuis 1990, passant de 38 % à 16 % en 2015. Actuellement, 96 % des populations urbaines utilisent des sources d'eau potable améliorées, contre 84 % des populations rurales. De même, quatre personnes sur cinq vivant dans des zones urbaines ont accès à l'eau courante contre seulement une sur trois dans les zones rurales.

En 2015, près de la moitié des personnes vivant dans des zones rurales n'ont pas d'installations d'assainissement améliorées. Les personnes vivant dans des zones rurales et celles appartenant à des groupes pauvres et marginalisés, ont moins accès à une eau et des services d'assainissement améliorés et à l'eau courante.

En raison des réalisations en matière des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le domaine de l'eau plutôt mitigées et de la non prise en compte de la qualité réelle de l'eau, la communauté internationale a jugé que l'eau reste un enjeu majeur pour le développement et s'est fortement mobilisée pour que le sujet de l'eau soit élargi (qualité de l'eau, gestion des eaux usées, préservation des milieux, ..) et pleinement intégré dans la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda post-2015.

L'Agenda post-2015 comptant 17 objectifs et 169 cibles, a consacré l'objectif 6 à l'eau sous l'intitulé : « **Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau** » avec 6 cibles portant essentiellement sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services de l'assainissement, la préservation de la qualité de l'eau et la réduction des sources de pollution, le renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau avec la participation de la population locale, ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources en eau.

4.3 Alliance « Eau-Energie-Sécurité Alimentaire-Santé-Education »

Cette troisième session débattera essentiellement de l'alliance Eau-Energie-Sécurité Alimentaire et du rôle des différents acteurs, notamment la société civile dans la promotion de la relation qui lie l'eau à la santé et à l'éducation.

L'eau, l'énergie, l'alimentation, la santé et l'éducation sont liés par des liaisons complexes. Cette alliance de cinq couvre le champ de tous les Objectifs du Développement Durable (ODD). En effet, les 17 Objectifs du Développement Durable concernent les 5 piliers de l'alliance. Cette alliance reprend également les grandes lignes de l'initiative « ClimateIsWater » qui a été lancée lors de la COP21 à Paris. De plus, le Conseil Mondial de l'Eau mène la réflexion autour de cette alliance Eau-Energie-Sécurité Alimentaire-Santé-Education.

Les principales questions à débattre par ce panel sont :

- Que veut dire l'alliance « Eau-Energie-Sécurité Alimentaire-Santé-Education » ?
- Pourquoi uniquement ces 5 éléments ?
- Quel rôle pour la société civile pour promouvoir l'alliance ?

- **Alliance Eau -Sécurité Alimentaire**

L'eau et l'alimentation sont liées par l'irrigation qui consomme la plus grande partie des ressources en eau mobilisées à travers la planète. Dans certaines régions de la planète, la production agricole et par conséquent la sécurité alimentaire n'est envisageable que par le biais de l'irrigation. Dans ces régions, une part importante du PIB agricole, voire la quasi-totalité pour certains pays, provient de l'agriculture irriguée. Au Maroc, cette part représente 45% du PIB agricole et peut atteindre 70% pendant les années sèches.

Le fait que le changement climatique impacte à la baisse la disponibilité de la ressource en eau a pour conséquence d'accroître les conflits entre les différents usages de l'eau. Si dans certaines régions, notamment dans l'hémisphère nord, le changement climatique devrait avoir des impacts positifs sur les récoltes du fait d'une plus grande disponibilité de l'eau (Canada, Russie), à l'échelle globale, les bénéfices du changement climatique sur la production alimentaire seront moins importants que les coûts. Là encore, ce sont les régions déjà les plus touchées par l'insécurité alimentaire qui seront le plus fortement impactées, avec l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses dans les zones arides, et des épisodes de fortes précipitations destructrices pour les récoltes. Les petites agricultures vivrières du sud sont fortement exposées à ces changements du fait de leur plus grande dépendance de l'environnement qui les entoure et des changements trop importants qui ne permettront pas aux populations de s'adapter selon les méthodes traditionnelles d'intégration de la variabilité climatique.

L'agriculture et la sécurité alimentaire sont ainsi très menacées par le dérèglement climatique. En effet, « La mise en péril des moyens d'existence du fait des ruptures des systèmes alimentaires résultant des sécheresses et de la variabilité des pluies », ainsi que « la mise en péril des moyens d'existence des ruraux suite à un accès insuffisant à l'eau d'irrigation et à la baisse de la productivité agricole » sont deux des six grands risques mondiaux identifiés par le GIEC (2014) avec une « confiance élevée ».

La sécurité alimentaire sera affectée, notamment en Afrique et au Moyen-Orient avec des conséquences lourdes sur les prix mondiaux des produits, sur la pauvreté et la croissance économique et donc sur l'instabilité sociale et politique. Des « trappes » à pauvreté se multiplieront dans les zones vulnérables qui devront faire face à des migrations subies, tout en générant des conflits et des risques pour l'intégrité de certains États (GIEC, 2014).

Alliance Eau-Energie

Si la liaison entre l'eau et l'alimentation a toujours été perceptible voire évidente, en particulier au niveau des pays du pourtour méditerranéen, en Afrique du Nord et en Asie, la prise de conscience de la forte liaison avec l'énergie reste plutôt récente.

L'énergie est utilisée pour pomper, traiter, transporter et distribuer l'eau potable, aussi bien que pour collecter et traiter les eaux usées. Il est cependant beaucoup moins apparent de voir combien l'énergie dépend de la disponibilité en eau. Dans le cycle énergétique, l'eau est nécessaire pour extraire l'énergie primaire, pour le raffinage des combustibles et pour produire l'électricité.

L'eau et l'énergie sont donc liées de façon inextricable. Malgré cette forte interdépendance, historiquement, ces deux secteurs ont été régulés et gérés de façon indépendante. Ce n'est

qu'au cours de la dernière décade que l'importance de ce lien étroit entre l'eau et l'énergie a été reconnue par de nombreuses institutions internationales comme les Nations Unies et le World Business Council for Sustainable Development. Enfin, le lien Eau-Energie est une donnée essentielle dans les discussions relatives au concept de l'économie verte et était un des objectifs de la conférence Rio +20 de 2012.

Contrairement aux approches sectorielles compartimentées adoptées jusqu'à présent en matière de l'eau et de l'énergie, les approches intégrées permettent de mieux cerner les impacts des changements climatiques puisque les solutions dans le secteur de l'eau sont liées à celles des autres secteurs. En effet, plusieurs exemples sont à mettre en avant notamment dans le recours aux nouvelles technologies qui soient sobres en carbone, que ce soit par rapport à l'intégration des énergies renouvelables, ou par rapport au recours aux technologies innovantes, telles que le dessalement de l'eau et le traitement des eaux usées.

La communauté internationale de l'eau travaille de concert avec les autres secteurs pour mettre en exergue une meilleure gestion de la ressource, qui permet d'assurer la sécurité alimentaire et de contribuer à la transition vers une énergie propre.

Alliance Eau-Santé-Education

L'eau étant fondamentale à la vie et à la santé, le droit humain à l'accès à l'eau est indispensable pour permettre une vie saine dans la dignité humaine.

La baisse des écoulements et l'augmentation des températures sous l'effet du changement climatique entraînent une dégradation de la qualité de l'eau, ce qui a un impact direct sur la santé humaine.

Par ailleurs, l'accroissement de la population, l'augmentation des standards de vie, la production de nourriture et l'industrialisation sans cesse croissante, font que la pression sur les ressources en eau ne fait que croître. La pollution et la contamination des ressources en eau douce ont comme conséquence une diminution continue des réserves de qualité disponibles.

Cette pression exacerbée par les effets négatifs du changement climatique, remet en cause les avancées réalisées en matière de développement dans tous les domaines : accès à l'eau, sécurité alimentaire, santé.

Alléger cette pression, nourrir les populations, préserver leur santé et leur assurer une vie digne tout en assurant une gestion durable de l'eau est l'équation compliquée que doit résoudre la communauté internationale. Ceci exige un comportement exemplaire des citoyens et de l'ensemble des acteurs. C'est à ce niveau-là qu'intervient l'éducation pour informer, sensibiliser et faire prendre conscience individuelle et collective de la nécessité de préserver les ressources naturelles.

La société civile joue un rôle particulièrement important dans cette interaction entre l'eau, la santé et l'éducation et s'active pour assurer sa promotion, à travers les ONGs, les droits de l'homme et le rôle de la femme.

4.4 Quelle place pour l'eau dans les mécanismes de financement liés aux changements climatiques ?

Les financements climatiques constituent l'un des quatre piliers de la négociation et constituent l'enjeu des différents groupes et coalitions de négociation.

La session vise ainsi jeter la lumière sur la place de l'eau dans les mécanismes de la finance climat, et des différents aspects de la coopération internationale destinés à assurer le renforcement des capacités, le transfert et l'échange du know-how.

Les débats prévus lors de cette session porteront sur des questions telles que :

- Quels sont les mécanismes financiers mis en place pour l'adaptation et la résilience aux changements climatiques ?
- Comment la finance climat peut profiter à l'eau et aux populations les plus menacées ?
- Quel accès du secteur de l'eau aux financements dédiés à l'atténuation ?
- Comment promouvoir une meilleure prise en compte de l'eau dans les décisions de financement des autres secteurs ?

Les financements existants pour soutenir la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement sont délivrés par un panel d'acteurs diversifiés (Les mécanismes de financement prévus par la CCNUCC, les institutions multilatérales et bilatérales, les fonds privés etc.).

La Convention sur les changements climatiques prévoit une aide financière des Parties avec plus un accès prioritaire aux ressources pour les pays avec le moins de capacités et plus vulnérables au changement climatique. Pour cela, les parties ont décidé de désigner le Fonds Vert pour le Climat (FVC) comme une entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention, conformément à l'article 11 de la Convention.

Les parties ont aussi mis en place trois fonds spéciaux: le Fonds Spécial Changements Climatiques (FSCC), le Fonds pour les pays les moins avancés (PMA) en vertu de la Convention, et le Fonds d'adaptation (AF) en vertu du Protocole de Kyoto.

Afin de faire face aux problématiques des changements climatiques, les besoins en investissements globaux dans les pays en développement sont estimés à 1,5 à 2,5 milliard \$US par an.

Globalement, les projets d'adaptation représentent une partie assez négligeable des financements. Les projets d'adaptation étant financés en grande majorité par des institutions bilatérales.

Malgré l'existence de fonds et d'institutions qui financent la lutte contre le changement climatique, certains pays éprouvent des difficultés à accéder à ces flux de financement. C'est d'autant plus vrai dès lors qu'il s'agit de financer des projets d'adaptation. La plupart des fonds ont un accès limité du fait de procédures complexes et certains ne sont pas directement mobilisables par les pays qui doivent s'adresser aux institutions financières internationales ou aux banques régionales.

L'inadaptation du cadre légal, l'absence de stratégie nationale sur le changement climatique, le déficit en compétences de gestion technique et financière au niveau de certains pays accroît la difficulté pour ces pays à accéder à ces financements.

Cette dernière session organisée sous le thème « **Quelle place pour l'eau dans les mécanismes de financement liés aux changements climatiques** » discutera de la place accordée à l'eau dans les mécanismes mis en place pour faire face aux changements climatiques.

Outre le financement, la session discutera du rôle de la coopération internationale dans le renforcement des capacités, le transfert et l'échange du savoir-faire.

4.5 L'Eau en Afrique : vers une justice climatique !

La conférence accorde un intérêt particulier à la question de « l'eau en Afrique » qui sera discutée dans le cadre d'une table ronde de haut niveau avec la participation des ministres africains en charge de l'eau.

Les points qui seront débattus sont principalement : les initiatives relatives à l'eau en Afrique, les défis de l'Afrique dans le domaine de l'eau, l'eau dans les INDCs des pays africains, la réalisation des objectifs du développement durable et les mécanismes de financement des actions relatives à l'eau en Afrique.

En effets, les pays de l'Afrique faibles émetteurs des GES et qui connaissent des taux de pauvreté importants, subissent les impacts des changements climatiques. La partie aride et subtropicale sèche de l'Afrique, devraient être la région où les changements climatiques seront les plus importants à l'horizon 2100. Ainsi, les régions déjà touchées par une forte aridité comme le Sahel doivent s'attendre à une augmentation des épisodes de sécheresse. La part de la population africaine qui pourrait être confrontée à un stress hydrique sera plus importante, passant de 47% en 2000 à 65% en 2025.

La conjugaison de certains facteurs géographiques et économiques, ajoutée à une dépendance à l'égard des ressources naturelles de base, font de l'Afrique le continent le plus vulnérable aux effets des changements climatiques. Cette vulnérabilité compromet le développement du continent et met en péril des millions d'africains et leurs moyens de subsistance.

Selon les estimations actuelles, les effets négatifs des changements climatiques réduisent d'ores et déjà le PIB de l'Afrique d'environ 3 %. Un rapport du PNUE paru en 2013 confirme que l'Afrique a besoin de 7 à 15 milliards \$US par an, d'ici 2020, pour relever les défis de l'adaptation. Ledit rapport mentionne également que « même si le monde parvient à maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C, les coûts de l'adaptation en Afrique seront d'environ 35 milliards de dollars américains par an à l'horizon 2040, et autour de 200 milliards de dollars américains à l'horizon 2070 ».

La table ronde ministérielle a pour objectif de débattre et de se mobiliser autour de la question de l'eau en Afrique dans un contexte de changements climatiques. Les ministres africains qui vont participer à cette table ronde vont apporter des expériences et des témoignages sur les difficultés, les stratégies et les solutions adoptées ou envisagées pour

l'adaptation aux changements climatiques et une meilleure gestion de l'eau, et surtout pour assurer l'accès à l'eau potable et aux services de l'assainissement.

Ce débat serait également l'occasion de mettre en exergue les enjeux du développement de l'eau en Afrique, de l'accès aux sources de financement et de la mise en œuvre des initiatives et des projets en relation avec l'eau.

Cette table ronde tentera de répondre à des questions telles que :

- Quelles sont les répercussions des changements climatiques sur l'Afrique ? Dispose-t-on de données suffisantes sur le passé et de prédictions fiables pour l'avenir ?
- Quelle mobilisation pour l'Afrique qui subit les effets des changements climatiques ?
- Quelle est la situation de l'eau et de l'assainissement en Afrique ?
- Coopération solidaire et Financement de l'eau en Afrique – Mobilisation du secteur Privé
- Comment atteindre les ODD dans ce contexte de changements climatiques ?
- La société civile pourrait-elle représenter un allié des pays en voie de développement et de l'Afrique dans les négociations climatiques ?
- Comment faire en sorte que l'Afrique profite pleinement des mécanismes de financement en place ?

La table ronde devrait viser l'élaboration de recommandations et d'une feuille de route concrète pour l'intégration de l'eau dans les négociations sur les changements climatiques et pour ériger l'adaptation aux changements climatiques en Afrique, notamment dans le domaine de l'eau, en une priorité mondiale.

Ce serait également l'occasion de faire un focus sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) liés à l'eau et le rôle attendu des institutions internationales pour leur concrétisation en Afrique.

Aussi, l'objectif final de la table ronde serait donc de lancer des messages unis à travers le continent pour une meilleure prise en compte de l'eau dans les mécanismes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et pour la mobilisation des financements spécifiques à l'eau en Afrique.

5 MESSAGES À PORTER À LA COP22 POUR POSITIONNER L'EAU À LA PLACE QU'ELLE MÉRITE DANS LES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Cette conférence internationale de l'eau et du climat, est une opportunité pour préparer et se mettre d'accord sur les actions et les initiatives à adopter afin de consolider les acquis enregistrés lors de la COP21 et œuvrer pour positionner l'eau au cœur des négociations sur le climat lors de la COP 22.

Ainsi, les messages issus des discussions qui ont lieu à l'occasion de la COP21, à porter à la COP22 concernent essentiellement trois points fondamentaux, à savoir :

1. Les impacts des changements climatiques se manifestant le plus souvent à travers des changements dans le cycle de l'eau, le manquement à aborder la relation entre l'eau et le climat met notre avenir en péril. L'eau doit donc figurer au premier plan au niveau des dynamiques de mise en œuvre de l'Alliance de Paris (iNDC, initiatives, renforcement de capacités...).
2. Le potentiel important en matière d'adaptation et de résilience de l'Afrique, qui encourt de gros risques liés aux changements climatiques, est à mettre en exergue. La communauté internationale de l'eau offre une expertise holistique qui peut soutenir les stratégies s'attaquant au changement climatique dans le continent africain.
3. Les agendas de l'eau et du climat sont à intégrer pour améliorer la rentabilité et soutenir ainsi les engagements financiers pour la création de sociétés résilientes et d'écosystèmes protégés, aussi bien pour répondre aux besoins de l'adaptation aux changements climatiques que pour atteindre les objectifs du développement durable.

Outre ces points, les messages qui pourraient être discutés enrichis et adoptés par la communauté internationale de l'eau et notamment lors de la conférence internationale de l'eau et du climat de Rabat, et porté à la COP de Marrakech sont :

1. **Création d'un momentum politique et un appel à l'action en faveur de l'eau** pour donner un signal clair à l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre des actions concrètes en faveur de l'eau, avec un mécanisme de suivi des engagements, à travers l'adoption d'un plan d'action prioritaire pour l'eau, et un appel à la poursuite des initiatives nées à Paris et à la mobilisation et la prise d'engagements des acteurs non-étatiques, en particulier les collectivités et les entreprises.
2. **L'Eau au centre des débats** : Le dérèglement du climat se manifeste essentiellement au niveau du cycle de l'eau, notamment par la modification des moyennes des précipitations, la recrudescence des périodes de sécheresse et d'inondation. L'impact socio-économique de ces modifications commence à peser financièrement sur les pays. Les gouvernements et la communauté internationale devront œuvrer pour la mobilisation des financements et la mise en œuvre d'actions urgentes en faveur de l'eau.

La CNUCCC devra considérer l'eau comme une priorité dans les discussions sur l'adaptation, y compris au sein du Comité de l'Adaptation. La COP 22 de Marrakech devra mettre au même niveau les politiques d'atténuation et d'adaptation.

L'eau devra aussi figurer dans les premières priorités des volets adaptation des contributions nationales proposées par les Parties.

3. Mise en place des **mécanismes de suivi des engagements** pris dans le domaine de l'eau et du changement climatique.
4. Lier l'atteinte des objectifs de développement durable aux actions de résilience aux changements climatiques, et notamment en Afrique ;
5. L'Afrique, principale victime des désastres liés au changement climatique, a besoin de financements et de savoir-faire pour proposer des contributions efficaces en faveur

de l'adaptation. Les bailleurs internationaux et le fonds vert devront être mobilisés pour aider l'Afrique à proposer des contributions efficaces en matière d'adaptation, notamment dans le domaine de l'eau, et à mettre en œuvre les mesures envisagées dans le cadre de ces contributions.

6. Les fonds climat (Fonds d'Adaptation, Fonds Vert) doivent être ouverts à des projets visant à une meilleure gestion des ressources en eau et à faciliter une adaptation des activités dépendantes de ressources en eau abondantes et de bonne qualité.

Au sein des financements liés à l'adaptation, l'eau devra ainsi constituer une des fortes priorités.

Les financements ne devront pas soutenir uniquement les projets d'infrastructures, mais aussi l'amélioration des connaissances de la ressource et des impacts du changement climatique, le renforcement des capacités, la gouvernance, le suivi et l'évaluation des politiques.

6 PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Lundi 11 Juillet 2016 - Première journée de la Conférence Eau et Climat

8 :30 – 9 :30	Accueil des participants
9 :30 – 11:00	Cérémonie d'ouverture
11 :00 – 11 :30	Pause-café
11 :30 – 13 :30	Session 1 : Vulnérabilité des ressources en eau aux Changements Climatiques
13 :30 – 15 :00	Déjeuner
15 :00 – 17 :00	Session 2 : Place de l'Eau dans la Mise en Œuvre de l'Accord de Paris

Mardi 12 Juillet 2016 - Deuxième journée de la conférence

9 :00 - 11 :00	Table Ronde Ministérielle sur l'Afrique – L'eau en Afrique : vers une justice climatique !
9 :00 - 11 :00	Session 3 : Alliance Eau-Energie-Sécurité Alimentaire-Santé-Education
11 :00-11 :30	Pause-café
11 :30-13 :30	Session 4 : L'Eau et les Mécanismes de Financement liés aux Changements Climatiques
13 :30-14 :30	Clôture
14 :30	Déjeuner

7 LISTE DES INTERVENANTS

Session 1- Vulnérabilité de l'eau aux changements climatiques

Modératrice: **Asma Kasmi**, Présidente de la Chaire UNESCO « Eau-Femmes-Pouvoir de décision », Université Al Akhawayn /Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Keynote : **Blanca JIMENEZ-CISNEROS**, Directeur de l'Eau à l'UNESCO ;

Panelistes:

- **Johannes CULLMAN**, Directeur du Département Climat et Eau, Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM);
- **Abdalah MOKSSIT**, Secrétaire Exécutif du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat;
- **Jean-François DONZIER**, Secrétaire Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassins;
- **Steven STOCKTON**, Directeur des Travaux Publics au US Army Corps of Engineers;
- **Khatim KHERRAZ**, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel;
- **Représentant des Agences de Bassins Hydrauliques**, Maroc.

Session 2- Place de l'Eau dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des ODD

Modérateur : **Houria TAZI SADEQ**, Présidente de l'Association « Alliance Machreq Maghreb pour l'Eau », Maroc

Keynote speaker : **Abdeladim LHAFI**, Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification et Commissaire Général de la COP 22

Panelistes:

- **Minpeng CHEN**, Co-Présidente du Comité d'Adaptation de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- **Lamizana BIRGUY**, Chef de Programme – Division de la mise en œuvre de la Politique Environnementale, PNUE;
- **Catarina DE ALBUQUERQUE**, Directeur Exécutif - « Sanitation and Water for All » ;
- **Représentant du Ministère délégué chargé de l'Eau**, Maroc
- **Jean LAUNAY**, Président du Partenariat Français pour l'Eau ;
- **Représentant du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer**, France;
- Témoignage de **Mme Asma BACHIKH**, Présidente du Parlement de la Jeunesse pour l'Eau.

Session 3- Alliance eau-énergie-sécurité alimentaire-santé et éducation

Modérateur: Hachmi KENNOU, Gouverneur Conseil Mondial de l'Eau

Keynote Speaker: Loïc FAUCHON, Président Honoraire du Conseil Mondial de l'Eau

Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime,
Maroc

Panelistes:

- **Représentant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime**, Royaume du Maroc ;
- **Jeremy WAKEFORD**, Macroéconomiste au Quantum Global Research Lab;
- **Ganesh RAMAKRISHNAN**, Directeur Adjoint Politique, Représentation et Communication – Fondation Bill et Melinda Gates;
- **John MATTHEWS**, Coordinateur de l'Alliance for Global Water Adaptation ;
- **Olcay UNVER**, Directeur Adjoint de la Division des Terres et des Eaux, FAO.

Session 4- Quelle place pour l'eau dans les mécanismes de financement liés aux changements climatiques ?

Modérateur: Aziza AKHMOUCH, Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques ;

Keynote Speaker: Jennifer SARA, Directrice de l'Eau – Groupe de la Banque Mondiale

Panelistes :

- **Anders Berntell**, Directeur executif du "2030 Water Resources Group", (SFI) ;
- **Mohamed AL AZIZI**, Directeur Eau et Assainissement au Groupe Banque Africaine de Développement ;
- **José CARRERA**, Vice-Président Corporate de la Banque de Développement Social de l'Amérique Latine ;
- **Tao WANG**, Directeur de l'Atténuation et l'Adaptation au Fonds Vert Climat ;
- **Daniela KRAHL**, Chef de Division Adjoint « Eau, Développement Urbain et Mobilité » au BMZ ;

Table Ronde Afrique

Modérateur: Hynd Bouhia, Global Nexus Services

Panelistes:

- **Mme Charafat AFAILAL**, Ministre déléguée chargée de l'Eau du Maroc
- **Ministres Africains en charge de l'Eau (27 ministres invités);**
- **M. Nizar BARAKA**, Président du Conseil Economique et Social;
- **Mme Miriem BENSALAH-CHAQROUN**, Présidente de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc ;
- **M. Said BRAHIMI**, Directeur Général de Casa Finance City.